



## Métropole Aix-Marseille Provence

### Les services présentsiels qualifiés, moteur du développement économique

Très présents dans l'économie des grandes agglomérations, les 4 secteurs d'activités « à forte intensité en connaissance » (cf. encadré « Nomenclature d'activités ») concentrent 53 % des 734 000 emplois de la métropole Aix-Marseille Provence (AMP), soit deux points de plus que la moyenne des aires urbaines comparables. Parmi eux, les services qualifiés destinés à la population présente sur le territoire (services présentsiels qualifiés), notamment la santé, l'enseignement et l'administration publique, occupent une place très importante : 36 % de l'emploi de la métropole AMP contre 32 % dans le référentiel (cf. encadré « Territoire étudié - référentiel de comparaison »).

Les fonctions métropolitaines, autre apanage des grandes aires urbaines, concentrent à peine 28 % de l'emploi de la métropole AMP, proportion inférieure de 3 points à la moyenne des grandes agglomérations comparables. En particulier, les cadres des fonctions métropolitaines ne représentent que 10,3 % de l'emploi (contre 12,4 % dans le référentiel). Ainsi, l'économie d'AMP, bien que majoritairement orientée vers les activités à forte intensité en connaissance, est peu fertile en emplois stratégiques. Ce paradoxe s'explique par la prépondérance des services présentsiels qualifiés, qui mobilisent une forte part de cadres ne relevant pas de fonctions métropolitaines.

La richesse dégagée est un autre indicateur de l'importance économique d'un territoire. Alors que la métropole AMP concentre 39 % de l'emploi régional, elle produit 45 % de la richesse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le secteur de la santé dégage une forte proportion de la richesse au regard de l'emploi mobilisé. C'est aussi le cas des activités de transport-entreposage, en lien avec la présence du port de Marseille Fos sur le territoire.

Entre 2004 et 2011, l'emploi salarié privé de la métropole AMP a progressé de 1,6 % par an (+ 1,7 % dans les aires urbaines comparables). Cela représente une création nette de 46 200 postes. Dans le même temps, l'emploi salarié non marchand est resté atone (- 0,2 % contre + 0,3 % dans le référentiel). La moitié des créations nettes de postes salariés privés sont imputables aux services à forte intensité en connaissance. En particulier, 9 100 postes supplémentaires ont été créés dans les services présentsiels qualifiés.

Le développement économique d'un territoire peut être décomposé en 3 facteurs : les créations d'établissements (et leurs disparitions), l'évolution de l'emploi dans les établissements déjà implantés, et les entrées d'établissements au sein du territoire (et les départs vers l'extérieur). Parmi ces 3 moteurs, c'est le renouvellement des établissements (notamment les plus petits) qui a le plus largement contribué à la création d'emploi dans la métropole AMP : + 35 300 postes.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

DIRECCTE  
Direction Régionale des Entreprises  
de la Concurrence, de la Consommation,  
du Travail et de l'Emploi

## Territoire étudié - référentiel de comparaison

La métropole Aix-Marseille Provence (AMP) est composée de 6 EPCI : communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), communauté d'agglomération (CA) du Pays d'Aix - y compris Gardanne et Gréasque, CA de Salon-Étang de Berre-Durance, CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence et CA du Pays de Martigues.

Pour identifier les caractéristiques de la métropole AMP, il est utile de la comparer à d'autres territoires. La cohérence entre AMP et l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence autorise d'effectuer une comparaison avec les grandes aires urbaines métropolitaines de 1 100 000 à 2 200 000 habitants. Ainsi ont été retenues dans le référentiel celles de Lyon, Toulouse, Lille et Bordeaux, qui sont par ailleurs capitales régionales.

## Nomenclature d'activités

La nomenclature d'activités utilisée dans cette étude s'appuie sur les regroupements effectués par l'OCDE et Eurostat afin de mettre en avant quatre secteurs « à forte intensité de connaissance » (Knowledge Intensive Services) : industrie de haute technologie, services présentsiels qualifiés, services aux entreprises à forte intensité en connaissance et services financiers à forte intensité en connaissance. Ces activités mobilisent une main-d'œuvre qualifiée et sont souvent associées à l'innovation en matière de produits et de procédés de production, avec les effets qui en découlent en termes de productivité, de compétitivité internationale, de création d'emploi à rémunération élevée et de croissance économique en général. La nomenclature dans son ensemble comporte 13 regroupements, obtenus par agrégation de la nomenclature d'activité française en 88 secteurs.

Deuxième facteur contributif, la vitalité du tissu productif a généré 8 900 nouveaux postes. L'attractivité du territoire, troisième moteur économique, n'a que très peu participé à la hausse de l'emploi (+ 2 000 postes).

Le dynamisme de l'emploi salarié privé sur l'ensemble de la période 2004-2011 masque les effets de la crise : 40 400 nouveaux postes, soit près de 9 sur 10, ont été créés avant 2008. Cela représente un rythme annuel de + 2,5 % par an. Par la suite, entre 2008 et 2011, seuls 5 800 nouveaux postes ont été créés (+ 0,4 % par an). Le coup d'arrêt est très net pour les créations d'établissements, qui n'ont produit que 1 600 nouveaux postes. Dans les établissements existants, la croissance de l'emploi s'est atténuée. Elle contribue toutefois aux deux tiers des créations d'emplois à partir de 2008. Le développement de l'emploi lié aux transferts de proximité a résisté à la crise : près de 90 % de ces emplois supplémentaires se sont concentrés dans des établissements ayant déménagé au sein de la métropole.

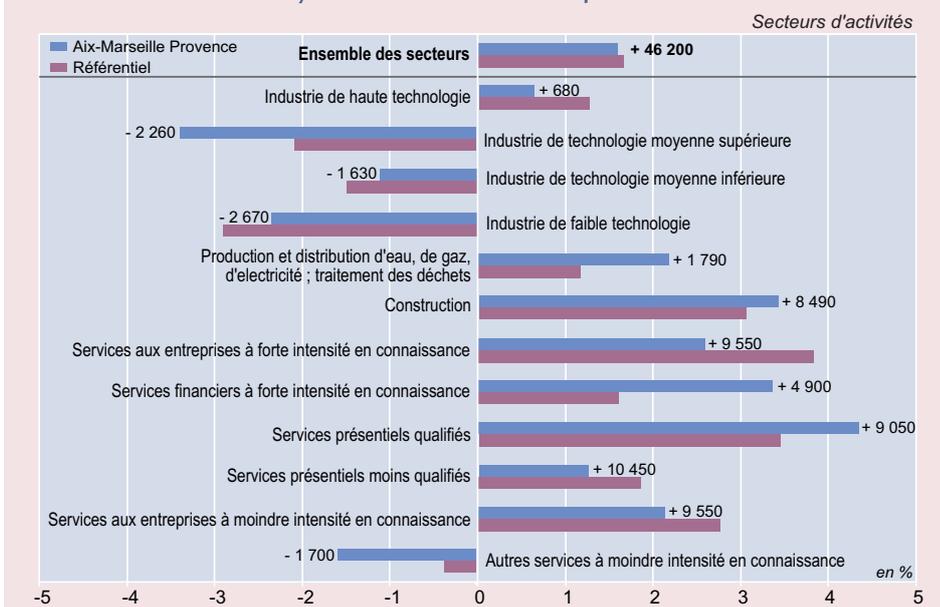
Alors que la plupart des activités ont connu un net ralentissement voire une baisse de l'emploi à partir de 2008, les services présentsiels qualifiés ont été préservés. L'emploi salarié privé a même accéléré dans ce secteur : + 5,0 % par an à partir de 2008, après + 3,8 % entre 2004 et 2008. En particulier, la croissance a doublé dans le secteur de la santé (+ 2,6 % par an après + 1,2 %). Les services financiers à forte intensité en connaissance ont été l'autre secteur porteur après 2008 (+ 3,8 % par an après + 3,0 %).

La main-d'œuvre est particulièrement âgée sur le territoire d'AMP. En particulier, dans les services financiers à forte intensité en connaissance et le secteur de la santé, atouts de la métropole, près d'un tiers des salariés ont 50 ans ou plus. Le renouvellement de la main-d'œuvre constitue donc un enjeu majeur pour Aix-Marseille Provence dans les années à venir.

Sylvain Adaoust, Frédéric Caste, Jacques Pougard (Insee)  
Rémi Belle (Direccte)

## Fortes hausses de l'emploi salarié privé dans les services présentsiels qualifiés

Taux d'évolution annuel moyen et évolution totale des postes salariés entre 2004 et 2011



**Lecture** : l'emploi salarié privé a progressé de 4,3 % par an dans les services présentsiels qualifiés au sein de la métropole entre 2004 et 2011 (soit + 9 050 postes en 7 ans). Dans le même temps, il a progressé de 3,4 % dans les aires urbaines comparables.

Champ : postes salariés du secteur marchand non agricole (hors auto-entreprises).

Source : Insee, REE et CLAP

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :  
**l'Analyse N° 39, décembre 2013 dont les Données de l'étude**

Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpent - CS 70004  
13995 Marseille Cedex 10  
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor  
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau  
Rédacteur en chef : Claire Joutard